

Note sur l'état actuel du l'horlogerie électrique

Autor(en): **Cauderay, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **8 (1864-1865)**

Heft 52

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Note sur l'état actuel de l'horlogerie électrique.

Par H. CAUDERAY,

inspecteur des télégraphes des chemins de fer, à Lausanne.

(Séance du 4 mai 1864.)

Actuellement on est parvenu à assurer assez convenablement la marche des horloges électriques installées dans l'intérieur des bâtiments. Il n'en est pas de même pour les horloges électriques fixées à l'extérieur des bâtiments, des édifices ou placées dans les lanternes à gaz.

M. Hipp qui avait obtenu en 1861 de la municipalité de Genève la fourniture des horloges électriques placées dans les rues de cette ville, vient de publier une notice dans laquelle il donne divers détails sur la cause des dérangements fréquents qu'on leur reproche.

Ces perturbations sont produites, d'après M. Hipp, principalement par les quatre causes suivantes :

- 1^o Par l'électricité atmosphérique.
- 2^o Par les contacts imparfaits dans les conduites à gaz.
- 3^o Par le vent qui imprime des secousses à l'appareil.
- 4^o Enfin par la poussière et l'humidité.

Ces différentes causes sont capables de faire avancer, retarder ou même d'arrêter le mouvement de l'horloge.

M. Hipp donne ensuite la description d'un nouveau mécanisme très-ingénieux d'horloge électrique de son invention, qu'il a construit pour annuler les effets des causes ci-dessus et dans lequel il emploie des aimants permanents, se polarisant sous l'influence du courant.

Je crois que ce système bien établi sera supérieur à l'ancien. L'emploi d'aimants permanents sera également une cause de dérangements ; car avec le temps les aimants artificiels perdent leur force magnétique, ce qui peut aussi arriver sous l'influence d'une décharge d'électricité atmosphérique.

Cette amélioration de M. Hipp est sans doute un bon pas fait en avant, mais elle est loin de supprimer toutes les difficultés qui restent à surmonter pour rendre les horloges électriques tout-à-fait pratiques, du reste M. Hipp le dit lui-même au commencement de sa notice. Aujourd'hui même, dit-il, l'horlogerie électrique doit être considérée, en partie du moins, comme un problème qui n'a pas encore trouvé sa solution complète.

